

Délibération n°085/2026

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Date de convocation : 17 avril 2026
Effectif légal du conseil communautaire : 81
Nombre de membres en exercice : 81
Date d'affichage : 17 avril 2026

Nombre de présents : 69
Nombre de pouvoirs : 9
Nombre de votants : 78

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle de la Forterre de la commune des Hauts-de-Forterre, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du dix-sept avril deux mil vingt-six, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, AIMABLE Fabienne, BECKER Cécile, BESSON Claude, BLIN Frédéric, BRUNET Anne, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHOUBARD Nadia, CHOUX Cyril, CIFELLI Guillaume, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, COUET Micheline, D'ASTORG Charles, DELMOTTE Coralie, DUBOIS Michel, DUCROT Denis, FÉVRIER Catherine, FILIPE Delphine, FOURNIER Jean-Claude, GIROUX Jean-Marc, GRAFFIN Elisabeth, HACCART Françoise, HOUBLIN Gilles, HUMEAU Yann, JACQUET Luc, JOURDAN Brice, LEGER Jean-Marc, LEGRAND Patrick, LEGRU Samuel, LEPRÉ Sandrine, LETELLIER Francis, LIGNERAT Bruce, MAISON Pierre, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MILLOT Claude, MOREAU Bernard, MOREAU Martine, NURY Frédéric, PAURON Éric, PÉCOT Aurélien, PETIT Michèle, POUILLOT Denis, RAGON Jean-Pierre, REPIQUET Claudine, ROUSSEAU Myriam, SANCHIS Jean-Pierre, SANGENITO Patrick, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, SIGORINI Philippe, SIMON Jean-Luc, TAVELIN Laurent, THIEULENT Maryline, THURET Alain, TOUZEAU Robert, VANDAELE Claire, VANHOUCHE André, VASSENT Frédéric, VIGOUROUX Philippe, VOLANT Stéphane, VUILLERMOZ Rose-Marie, WLODARCZYK Monique, XIBERRAS Olivier, YURCEK Martine.

Délégués titulaires excusés : BOUTOILLE Elisabeth, CHAPUIS Hervé (pouvoir à Mme Vuillermoz), DESNOYERS Jean (pouvoir à M. Vigouroux), GAUDIN Marie-Carmen (pouvoir à M. Saulnier-Arrighi), GAVILLON Francine (suppléante Mme Wlodarczyk), GERARDIN Jean-Pierre (pouvoir à M. Tavelin), GUILLAUME Philippe (pouvoir à M. Pauron), HERMIER Bernadette (pouvoir à Mme Rousseau), LEBRUN Elisabeth (pouvoir à M. Pécot), LEMITRE Florimond (pouvoir à Mme Yurcek), LION Franck (pouvoir à M. Choux), PROT Michel (suppléant M. Dubois), SERIN Michel, SOCHON Christian.

Secrétaire de Séance : M. MOREAU Bernard

Objet : Avenant à la convention de service commun d'instruction pour la commune de Saint-Fargeau

- Vu la sollicitation de la commune de Saint - Fargeau pour que les demandes de déclarations préalables soient instruites au sein du service Administration du Droit des Sols de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre ;
- Considérant que l'ajout des déclarations préalables n'impactera pas le service commun ADS ;
- Considérant la convention du service commun établie entre la Communauté de communes de Puisaye-Forterre et la commune de Dracy sur Ouanne pour l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation du sol ;
- Considérant l'avenant ci-annexé modifiant en particulier l'article 2 de la convention initiale qui détermine le champ d'application de celle-ci ;
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge du service ADS ;

Délibération n°085/2026

- Sur proposition du Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (78 voix pour) :

- Approuve l'avenant à la convention existante du service commun d'instruction avec la commune de Saint Fargeau qui prendra effet à compter du 1^{er} juin 2026 pour que l'instruction des demandes de déclarations préalables soit menée par le service Administration du Droit des Sols.
- Autorise le Président à signer l'avenant et tout autre document relatif à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

